



## PRÉFET DE L'AUDE

Préfecture  
Sous-préfecture de Narbonne  
Mission environnement  
Affaire suivie par :  
Patricia Duhail  
Tél : 04.68.90.33.72  
patricia.duhail@ardeche.gouv.fr

Narbonne, le 17 novembre 2011

La Présidente du Comité Local d'Information  
et de Concertation de la zone industrielle  
de Narbonne-Malvési

à

Mesdames et Messieurs  
les membres du comité  
(destinataires in fine)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du comité local d'information et de concertation (CLIC) de la zone industrielle Narbonne-Malvési qui se tiendra le :

**Jeudi 15 décembre à 9 h 30**  
à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Narbonne  
2<sup>ème</sup> étage – salle Marie-Jeanne Labella  
(ZI Croix Sud – 1 avenue du Forum)

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est :

- Présentation du bilan de la concertation du PPRT,
- Avis du CLIC sur les documents projet du PPRT autour du site COMURHEX,
- Espace de discussion.

Conformément aux dispositions de l'article D. 125-31 du code de l'environnement « *le comité est associé à l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques et émet un avis sur le projet de plan, en application de l'article L. 515-22. Cet avis est débattu en séance et approuvé à la majorité des membres présents ou représentés [...].*

C'est dans ce cadre que je vous informe que votre avis sur ce projet sera débattu lors de cette séance.

Dans un souci de développement durable, les documents (projet de note de présentation, règlement et plan de zonage) ne sont pas joints au présent courrier. Par ailleurs, je vous informe qu'ils sont, en cas de besoin, disponibles sur le site internet de la DREAL à cette adresse : <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/pprt-comurhex-a761.html>

.../...

Les services de la DREAL et de la DDTM 11 se tiennent naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous trouverez ci-joint, l'arrêté préfectoral n° 2011287-0010 du 14 octobre 2011 portant modification de la composition du CLIC.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

La Présidente



Hélène SANDRAGNÉ